

AFFICHAGE EXTERNE

La commission scolaire des Premières-Seigneuries offre des services d'enseignement à plus de 26 000 élèves sur le territoire de Charlesbourg, Beauport, Haute St-Charles, Lac-Beauport, Ste-Brigitte-de-Laval, Stoneham, Île d'Orléans et la Côte-de-Beaupré. Elle administre un budget de plus de 320 millions de dollars. Si vous désirez vous épanouir au sein d'une équipe de plus de 5 000 employés dans l'un de nos 48 établissements et profiter d'un environnement de travail dynamique et stimulant qui favorise le dépassement de soi, le respect, l'équité, la rigueur, la transparence et la responsabilité professionnelle, nous avons un poste pour vous.

POSTES DISPONIBLES POUR 2017-2018 **DIRECTEUR (TRICE) ADJOINT (E) D'ÉTABLISSEMENT** (Concours 14- DIR-ADJ ÉTA-2016-2017)

À titre de direction adjointe d'établissement vous assisterez la direction de l'école dans la gestion pédagogique, éducative et administrative de l'établissement

Pour réaliser ce mandat, la commission scolaire recherche une personne qui par son expérience de travail et sa formation est reconnue comme possédant un excellent leadership. Elle possède un sens politique et de l'éthique, une capacité d'analyse, de méthodes et de régulation. Ces aptitudes à bien communiquer, interagir et coopérer lui ont permis d'établir une bonne crédibilité auprès de ses proches collaborateurs et des divers partenaires.

Dans le cadre de cette fonction, vous serez responsable plus spécifiquement de :

Principales responsabilités

La fonction de direction adjointe d'établissement consiste à assister la direction d'établissement, selon le mandat défini par cette dernière, dans la gestion pédagogique, éducative et administrative. Cet emploi comporte habituellement l'exercice de l'ensemble ou d'une partie des responsabilités et des tâches suivantes :

- Participe à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation du projet éducatif, du plan de réussite, de la convention de gestion ou du plan d'action de l'établissement ;
- Supporte la direction en période de changement, notamment au regard de l'implantation et du suivi des programmes de formation ;
- Élabore et collabore à la formulation de propositions sur des sujets tels que les modalités d'application du régime pédagogique, les programmes d'études, les plans d'intervention pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, les services complémentaires et particuliers et d'éducation populaire, l'utilisation du temps hors enseignement et hors horaire, les règles de conduite et les services à l'élève ;
- Coordonne, supervise ou collabore à la réalisation d'activités, de programmes ou de services dans différents secteurs d'activités de l'école, tels que les ressources humaines, matérielles ou financières, les technologies de l'information et de la communication, les services de garde et du dîner, les services d'accueil et de référence ;
- Assume toute autre responsabilité compatible à la fonction qui lui est confiée par le supérieur immédiat et remplace la direction de l'école en l'absence de courte durée de celle-ci.

Afin que votre candidature puisse être considérée, vous devez nécessairement répondre aux exigences suivantes :

- **Exercer actuellement la fonction de direction adjointe dans un établissement scolaire du réseau de l'éducation ;**
- Être titulaire d'un baccalauréat en science de l'éducation ou d'un grade universitaire de premier cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaire de premier cycle d'une durée minimale de trois ans ou occuper un emploi de hors cadre ou de cadre, à l'exception de celui de gérant dans la commission scolaire.
- Détenir une autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministre de l'Éducation (Brevet d'enseignement) ;
- Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente. Toutefois, une expérience moindre pourrait être considérée en fonction de l'ensemble du profil et des expériences présentées au dossier ;

- **Avoir complété un minimum de six crédits d'un programme d'études universitaires de 2^e cycle** incluant les programmes de maîtrise en administration publique avant la première affectation à un emploi de cadre d'école et le solde (minimum de 30 crédits), au cours des cinq années qui suivent cette affectation.

Transmettre votre lettre de motivation d'un maximum de deux pages ainsi que votre curriculum vitae **avant le 3 avril à 16h** à l'attention de Monsieur Erick Gaboury à l'adresse électronique suivante :

heidi.levesque@csdps.qc.ca.

Mentionner le concours 14-DIR ADJ-ÉTA – 2016-2017.

La Commission scolaire des Premières-Seigneuries applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.

Nous remercions toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour fins d'entrevue.

COMMISSION SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES
Service des ressources humaines